

SÉLECTION ET ÉGALITÉ DES CHANCES

Le concours général est-il démocratique? Question de peu d'importance car s'il reste une institution prestigieuse au sein de notre enseignement, ce n'est quand même qu'une institution marginale : il a concerné un peu plus de 10 000 candidats pour une population de première et terminale d'environ un million d'élèves.

C'est pourtant souvent l'observation des marges qui renseigne le mieux sur le fonctionnement d'un système éducatif. Que le concours général soit sélectif, nul n'en disconvient et comme c'est une sélection positive nul ne s'en plaint. Mais qui sélectionne-t-on, et que sélectionne-t-on? A voir les noms : Sanaa Bennani en arabe, Julia Stewart en anglais, Ilka Lohmaier en Allemand, Léna Sentchenkova en russe, Miriam Thomas Medeiros en portugais, Francesca Dellacasa en italien, Carmen Venegas Grau en espagnol. A voir les lieux : Rabat, Montréal, Munich, Meudon (!), Lisbonne, St Germain (Lycée International), Valence (Espagne) . . . on est tout étonné de ne pas trouver comme prix de mathématiques un certain Bourbaki du lycée d'Orsay!

Finalement, sous couvert d'égalité des chances, on ne fait que sélectionner une culture. Le rôle de la famille apparaît comme primordial, le lycée ne permettant que de valoriser cette culture familiale. En est-il différemment dans l'enseignement quotidien? J'en doute comme je doute que les réformes en cours permettent d'améliorer, vers plus d'égalité, le système actuel. Diminuer les heures d'enseignement, c'est favoriser ceux et celles qui trouveront dans le cadre de leur famille les "*répétiteurs*" dont l'Education Nationale aura fait l'économie.

J. LEFORT.